

Nombre de conseillers		DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2024	
En exercice	35	Date de la convocation	07 JUIN 2024
Quorum	26	Secrétaire de séance	Valérie CALAMIA
Présents	26	N° de la délibération	15 - CA 2024-06-19
Représentés	3	Objet	Modification du tableau des effectifs des agents de la Fonction publique territoriale
Votants	29		
<p>Le 19 /06/2024 à 14H00, les membres du Conseil d'administration se sont réunis au siège de GMVA – Rue Alfred Kasler à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente.</p>			

Participants (26) : Mme Hortense LE PAPE, Mme Soizic PERRAULT (vote à compter de la délibération n°6), M. David ROBO (vote jusqu'à la délibération n°10 incluse), M. Fabrice LOHER (en visio conférence), M. Marc BOUTRUCHE, M. Michel TOULMINET, Mme Annaïck HUCHET (en visio conférence), Mme Marie-Françoise CERES, Mme Martine LOHEZIC, Mme Morgane LE ROUX, Mme Myriam COCHE, M. André KERVEADOU, M. Christian SEBILLE (vote jusqu'à la délibération n°11 incluse), M. Gilles CARRERIC (en visio conférence, vote jusqu'à la délibération n°10 incluse), M. Pascal BARRET, M. Pierre GUEGAN, Mme Marie-Jo LE BRETON, Mme Florence VIGNEAU, M. Jean-Noël TEXIER, M. Yves GICQUELLO (vote jusqu'à la délibération n°12 incluse), Mme Denise LAUSEIG, Mme Yolande HANVIC, Mme Lorette DRIN, Mme Marie-José LE CADRE, M. Donatien TRECANT, Mme Huguette LE CAHEREC, M. Christophe CLOEREC, Mme Caroline HOUZIAUX, Mme Delphine LE MANOUR, Mme Hélène LE GAL

Excusés ayant donné pouvoir (3) : Mme Marie-Hélène HERRY (pouvoir à Mme HUCHET), Mme Christine LE STRAT (pouvoir à M. Marc BOUTRUCHE), M. Philippe LE RAY (pouvoir à Mme LE PAPE),

Excusés (2) : M. Nicolas JAGOUDET, Mme Marie-Thérèse CABON

Au 31 décembre 2023, l'effectif des emplois permanents de MORBIHAN HABITAT comprenait, 157 agents de la fonction publique territoriale, 1 poste vacant, 352 salariés en contrat à durée indéterminée sous statut de droit privé, ainsi que le poste de Directeur Général (droit public), soit un effectif total de 509 (hors CDD et alternants).

Par délibération en date du 7 février 2024, le Conseil d'administration s'est prononcé sur les ratios 2024 des avancements de grade des agents publics de MORBIHAN HABITAT, après avis du Comité Économique et Social (C.S.E.), en date du 11 janvier 2024. Le taux retenu pour 2024 est de 100 % pour l'ensemble des grades.

6 agents publics sont également inscrits sur les listes d'aptitudes au titre de la promotion interne 2024.

Afin de prendre en compte les promotions possibles des fonctionnaires au sein de Morbihan Habitat il est proposé de mettre à jour le tableau des effectifs des fonctionnaires de MORBIHAN HABITAT comme suit :

SUPPRESSION : (14)

- 1 poste d'attaché principal
- 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- 4 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint administratif territorial
- 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'agent de maîtrise principal
- 5 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
-

CREATION : (13)

- 4 postes de rédacteur territorial
- 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'ingénieur en chef hors classe
- 1 poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe
- 2 postes d'agent de maîtrise
- 3 postes d'adjoint technique principal de de 1^{ère} classe

TABLEAU DES EFFECTIFS FONCTIONNAIRES de MORBIHAN HABITAT au 1er juillet 2024

	EMPLOIS PERMANENTS TEMPS COMPLET PAR FILIERE ET PAR GRADES	NBRE au 31/12/2023	VACANTS	suppression	NBRE au 01/07/2024	VACANTS
	<u>ADMINISTRATIVE</u>					
A	Attaché Hors Classe	1			1	
	Attaché principal	4		1	3	
	Attaché Territorial*	3			3	
B	Rédacteur Principal de 1ère CL	7			7	
	Rédacteur Principal de 2ème CL	3		1	2	
	Rédacteur	3	1		7	1
C	Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	44		4	40	
	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	5			7	
	Adjoint Administratif	1		1	0	
	S/TOTAL DE LA FILIERE	71	1	7	70	1
	<u>TECHNIQUE</u>					
A	Ingénieur en chef hors classe	0			1	1
	Ingénieur en chef	1			1	
	Ingénieur hors classe	2			2	
	Ingénieur principal	4			4	
	Ingénieur	0			0	
B	Technicien principal de 1ère CL	8			9	
	Technicien principal de 2ème CL	1		1	0	
	Technicien	1			1	
C	Agent de maîtrise Principal	16		1	15	
	Agent de maîtrise	7			9	
	Adjoint technique principal de 1ère CL	17			20	1
	Adjoint technique principal de 2ème CL	22		5	17	
	Adjoint technique	3			3	
	S/TOTAL DE LA FILIERE	82	0	7	82	2
	<u>SOCIALE</u>					
A	Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	1			1	
	Assistant socio-éducatif	2			2	
	S/TOTAL DE LA FILIERE	3		0	3	
	<u>CULTURELLE</u>					
B	Assistant de conservation principal de 1ère cl	1			1	
	EMPLOIS PERMANENTS TEMPS NON COMPLET PAR FILIERE ET PAR GRADES		VACANTS			VACANTS
	<u>TECHNIQUE</u>					
C	Adjoint technique principal de 1ère CL	0			0	
	TOTAL GENERAL	157	1	14	156	3

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE approuve la modification à compter du 1^{er} juillet 2024 du tableau des effectifs des agents de la fonction publique territoriale tel que présenté ce dessus.

